



VOTRE CALENDRIER D'EVALUATION HAS EST PARU !

RAPPEL DU CONTEXTE

Le décret du 26 avril 2022 donne la ligne conductrice à la reprise des évaluations des ESSMS sur la base du nouveau référentiel HAS à compter de début 2023.

Cela concerne tous les établissements et services de tous secteurs sociaux et médico-sociaux: Personnes âgées, Personnes en situation de handicap, Protection de l'enfance, Protection des majeurs,...

Le décret prévoit également que la 1ère programmation des évaluations par les autorités de tarification fera l'objet d'arrêtés pluriannuels publiés au plus tard le 1er octobre 2022, qui seront, sauf dérogation, programmés entre le 1er juillet 2023 et le 31 décembre 2027.

ENJEUX DU DISPOSITIF

Vous venez de réceptionner votre calendrier fixé par votre(vos) autorité(s) de tarification et de contrôle, et vous vous interrogez sur les points suivants :

- **Par quoi vais-je commencer pour mettre en place la démarche qualité au sein de mon établissement ?**
- **Qui va piloter cette démarche au sein de ma structure ?**
- **Comment mettre en œuvre cette démarche dans les délais ? Et avec quels outils ?**

AVIANCE CONSEILS VOUS ACCOMPAGNE :

Nous vous proposons **une assistance technique externalisée** et personnalisée de votre Démarche d'Amélioration Continue de la Qualité (DACQ), qui intègre des audits flash, des auto-évaluations et des formations sur mesure pour préparer vos équipes aux évaluations HAS.

Quels avantages ?

- Un **contrat d'assistance** sur mesure avec notre cabinet sur une durée fixée de concert après un diagnostic de votre DACQ ;
- Un accompagnement « **sur mesure** » par des experts de la démarche qualité en ESSMS ;
- Un **plan d'action et d'un calendrier adapté** à votre structure avec une priorisation des échéances ;
- Un **transfert de compétences et d'expériences** réussies auprès d'autres établissements.

AVIANCE CONSEILS VOUS PROPOSE :

NOS AUDITS FLASH

Audit et état
des lieux de
la Démarche
Qualité au sein
de votre ESSMS

Audit du
circuit du
médicament
au sein de
votre ESSMS

Audit du
risque
infectieux au
sein de votre
ESSMS

MÉTHODOLOGIE DE NOS INTERVENTIONS :

ÉTAPE 1 | Élaboration du plan d'audit & consultation documentaire.

ÉTAPE 2 | Visite approfondie de l'établissement.

ÉTAPE 3 | Entretiens individuels et collectifs sur la base de grilles spécifiques d'audit en lien avec la thématique.

ÉTAPE 4 | Temps d'observations des pratiques professionnelles.

ÉTAPE 5 | Rapport final avec relevé des points forts, critiques, recommandations et plan d'actions avec priorités et échéances.

DURÉE | 3 jours sur site avec un suivi à +3 mois.

Les +

· Mise à disposition d'outils opérationnels par l'auditeur pour faciliter la mise en oeuvre de la démarche.

NOS FORMATIONS & NOS ACCOMPAGNEMENTS

1

Formation de l'équipe de direction aux nouvelles modalités de l'évaluation médico-sociale (2 jours).

2

Formation des référents qualité à la pratique de l'auto-évaluation versus 2022 (4 jours).

3

Formation à l'appropriation des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (2 jours).

4

Préparation à l'auto-évaluation sur la base du référentiel HAS 2022 (sur mesure).

Les +

- Le déroulé s'appuie sur des mises en situation en lien étroit avec la réalité professionnelle des équipes.
- Support pédagogique mis à disposition par le formateur à l'issue de la formation.

QUI SOMMES-NOUS ?

AVIANCE CONSEILS est un cabinet spécialisé dans le conseil, l'évaluation, le coaching professionnel et la formation professionnelle auprès des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (Fédérations professionnelles, associations gestionnaires, ESSMS,...).

AVIANCE CONSEILS assure l'évaluation des ESSMS depuis 2014, et contribue à la formation des équipes sur l'appropriation du nouveau dispositif HAS.

N'hésitez pas à nous solliciter pour plus de renseignements.

Vous pouvez retrouver en images l'essentiel de nos interventions sur notre page LinkedIn :



NOTRE CONFORMITÉ AU RGPD

Depuis le 25 mai 2018, l'Union Européenne a mis en place de nouvelles règles de confidentialité et gestion des données personnelles. **Nous aimerions obtenir votre consentement pour continuer à vous envoyer notre newsletter, pour cela cliquer ci-dessous :**

**Je souhaite continuer à recevoir la
Newsletter AVIANCE CONSEILS**

En validant votre inscription, vous acceptez que AVIANCE CONSEILS mémorise et continue à utiliser votre adresse e-mail pour vous communiquer occasionnellement des lettres d'informations.

AVIANCE CONSEILS

Tél: +33 (0)4 66 43 92 27

www.aviance.fr / contact@aviance.fr

[Se désabonner](#) | [Gérer votre abonnement](#)